

la vie syndicale

Lot-et-Garonne

la
cgt

Journal bimestriel de l'Union Départementale CGT de Lot-et-Garonne

N° 4 – Septembre/Octobre 2022 – 0,30 €



Sommaire

Editorial	p. 1
AG de rentrée du 6 septembre 2022 : plus fort.e.s ensemble !	p. 2
Des armes syndicales contre les LGBTphobies !	p. 2
La CGT face aux Handicaps : Au cœur de notre action syndicale !	p. 3
Elections dans la Fonction Publique	p. 4

Agenda

Formations syndicales

Formations de Octobre à Décembre 2022

- **PARTICIPER**
M3 du 17 au 19 octobre - clos
- **AGIR CONTRE LES VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES AU TRAVAIL**
Du 7 au 9 novembre
places disponibles
- **COGITIEL**
Le 13 décembre - places disponibles

Fiches descriptives des formations
syndicales sur www.cgt47.fr dans
rubrique FORMATIONS

Pour suivre notre actualité
connectez-vous sur notre
Facebook UD CGT 47 ou notre
site www.cgt47.fr

Editorial

« Ce 29 septembre 2022, journée de mobilisation interprofessionnelle unitaire, pour l'augmentation des salaires, des pensions et minima sociaux mais, aussi, contre un recul de l'âge de la retraite, près de 200 manifestations ont permis à plus de 250 000 personnes de se rassembler, partout en France.

Nous étions **650 à Agen et 120 à Marmande** sous la pluie. Des piquets de grève devant l'ENAP le matin avec les salariés d'ONET (société de nettoyage) pour réclamer de meilleures conditions de travail et sur la journée pour une cinquantaine d'ouvriers d'EUROVIA au Passage pour leurs salaires !

Au-delà du nombre de manifestants, ce sont plusieurs centaines de travailleuses et travailleurs qui ont fait grève dans le Lot et Garonne : 43 % à EDF, 41 % à la CAF, 26 % à la CPAM... Partout, les travailleurs et travailleuses ont montré leur détermination par la grève à être entendus par le gouvernement et le patronat pour exiger une juste répartition des richesses créées par leur travail. Ils ont exprimé leur volonté d'imposer d'autres choix que ceux qui consistent à enrichir le capital, sans jamais entendre que ce sont bien les salariés qui font l'économie du pays.

Ce sont ces choix ultra-libéraux qui font monter les partis d'extrême droite, comme en Italie ou en Suède. Le Président de la République ne semble pas avoir tiré les leçons des dernières élections présidentielles et législatives et n'entend pas le mécontentement des citoyens.

Pour la CGT, il est urgent d'imposer la réouverture des négociations sur les salaires comme priorité pour les travailleur.es, seule réponse nécessaire au moment où la population va devoir faire des choix entre se nourrir, se chauffer, se soigner... C'est la réponse aux besoins sociaux qui permettra notamment de financer le système solidaire de Sécurité sociale et certainement pas une réforme brutale des retraites, inique et sans justification économique.

Le seul objectif du gouvernement et du patronat étant de faire baisser le niveau des retraites par répartition pour ouvrir la voie au développement de l'épargne retraite, donc de la capitalisation. Alors que les chiffres du rapport du Conseil d'orientation des Retraites (COR) démontrent que la garantie de bonnes retraites avec un retour au droit à la retraite à 60 ans est un objectif à notre portée !

Pour la CGT, les solutions immédiates passent par l'augmentation générale des salaires, pensions et minimas sociaux. Cela entend la revalorisation du Smic à 2000 euros, gagner de manière effective l'égalité salariale Femme/Homme et la réduction du temps de travail à 32 h pour travailler, mieux et moins, et toutes et tous.

Dès demain, les luttes doivent se poursuivre sur les lieux de travail, par la reprise en main de l'outil de travail par les salarié.es pour ne pas laisser le champ libre aux directions d'entreprise.

Nous ne lâcherons rien, intensifions le rapport de force partout, dans l'intérêt de tous.tes les salarié.e.s ! »

Corinne CHARRY
Secrétaire Générale UD CGT 47

AG de rentrée du 6 septembre 2022 : plus fort.e.s ensemble !



Nouveau format pour l'AG de rentrée de nos syndicats car cette année nous avons tous convergés vers Aiguillon.

Une vingtaine de syndicats étaient présents, près de cinquante participant.e.s pour des débats riches, dynamiques et positifs :

- Lutte contre les idées d'extrême droite, journées de mobilisation, élections professionnelles notamment dans la fonction publique, pouvoir d'achat et salaires, inflation, partage des richesses...

A travers chacun des thèmes abordés, nous avons réaffirmé la responsabilité qui est depuis toujours la nôtre : organiser les travailleur.ses afin qu'ils agissent pour améliorer leur quotidien et permettre leur émancipation pour la transformation de la société.

Dans un contexte de forte précarisation du monde du travail, de baisse de l'engagement militant, d'une

dépolitisation de la société, d'explosion du télétravail, les débats ont porté sur la méthode et la nécessité de revenir aux fondamentaux de la démarche syndicale :

- Aller à la rencontre des travailleur.ses sur les lieux de travail, les écouter, établir avec eux/elles leurs cahiers revendicatifs en les informant des propositions de la CGT.

Comme le triptyque « Tractage, Affichage, Parrainage » c'est un travail de fourmi dont nous ne pouvons faire l'économie même s'il ne porte pas souvent de résultat immédiat.

Nous retrouver nous permet de ne pas céder au découragement, de faire corps ensemble, de partager aussi nos victoires, comme la création de nouveaux syndicats.

« Egalité, solidarité, fraternité... Ce sont pour ces valeurs, entre autres, que nous avons créé le syndicat CGT CAF 47. Nous les avons retrouvées parmi les échanges et nous nous sommes senti.es à notre place. Cette AG a renforcé notre position et nous a rechargé.es pour nos actions à mener »

Jennifer, secrétaire générale du syndicat CGT CAF 47

Christelle SAINT-MARTIN

Membre de la CE de l'UD

Des armes syndicales contre les LGBTphobies



Organisée par l'Union Départementale, jeudi 22 septembre s'est tenue la première journée d'étude et de sensibilisation sur les discriminations et plus précisément celles liées aux genres et aux orientations sexuelles et amoureuses.

Cette formation se déroule normalement sur une semaine à Courcelle (centre de formation de la CGT), et nous avons eu un aperçu bref et complet en une journée. La première partie portait sur des définitions et des explications, la seconde présentait l'aspect revendicatif et l'intégration de ces questions dans les négociations collectives.

47 % des personnes LGBT+ sont discriminé.e.s sur leurs lieux de travail, voici le constat de l'association SOS Homophobie et ce n'est que la partie immergée de l'iceberg. La CGT doit pouvoir répondre et surtout amener les personnes LGBT+ à revendiquer.

TEMOIGNAGES

Sophie (Fédération de la Chimie) : « C'était une formation très intéressante. Les échanges entre les participants ont été enrichissants et toujours dans la bienveillance. Par cette sensibilisation, j'ai pris connaissance des incohérences entre les avancées sur les lois sur ce sujet versus les difficultés rencontrées par les personnes concernées. Bref, on a du boulot ! »

Nicolas (Fédération des Organismes Sociaux) : « Des échanges intéressants et la session de formation assez interactive. J'ai appris des choses dont je n'avais pas connaissance. Souhaite avoir plus de supports. »

Maryse (Fédération de la FAPT) : « Journée Enrichissante, pour moi il me semble que c'est important que chaque dirigeant.e de syndicat s'approprie cette formation et/ou journée d'étude. »

Il faut militer syndicalement pour un accès aux mêmes droits et pour une reconnaissance des gens dans leur travail peu importe leur genre ou orientation sexuelle de toutes et tous les travailleurs et travailleuses.

Romain AMIOT

Membre de la CE UD

La **CGT** face aux **Handicaps** : Au **cœur** de notre **action syndicale** !



Depuis toujours, la Cgt est vent debout contre toutes les discriminations et pour l'égalité d'accès aux droits. Plusieurs de nos repères revendicatifs se rapportent à la lutte des discriminations, nous allons aujourd'hui aborder particulièrement le sujet du handicap.

Nous ne dénombrons en France que 3,4 % de salariés en situation de handicap dans les entreprises privées, 5 % dans la Fonction Publique et 1,2 % d'apprentis dans les CFA pour un objectif légal de 6 %. Sur les années 2016 à 2018, 36 % de personnes reconnues handicapées et âgées de 15 à 64 ans ont un emploi, contre 65 % des autres personnes de cette tranche d'âge.

Rappelons, par ailleurs, que 80 % des handicaps déclarés sont invisibles. La loi du 10 juillet 1987 oblige les entreprises à employer des personnes en situation de handicap, mais n'impose aucune obligation de résultat, de nombreux salariés subissent des discriminations liées à leur état de santé.

La santé n'est pas acquise une fois pour toute. Une altération de la santé du fait d'un amoindrissement des capacités physiques, psychiques ou physiologiques peut conduire à une situation de handicap et de perte d'autonomie.

Le travail est plus que le moyen de gagner sa vie. Il permet de se prendre en charge, de s'assumer, d'être relié aux autres et donc de s'épanouir et de développer sa santé. La prévention de la santé au travail est déterminante pour l'efficacité d'une politique de santé publique.

L'égalité est une des valeurs fondamentales de la CGT qui s'attache à lutter contre toutes les formes de discriminations et à œuvrer pour l'égalité au travail et en dehors afin de construire une société égalitaire.

Les repères revendicatifs de la CGT permettent d'agir sur le travail dans toutes ses dimensions : sens, contenu, organisation et finalité. C'est en partant du travail des salariés de leurs besoins et de ceux de la population que nous sommes en capacité de construire des propositions revendicatives et de les faire vivre.

Nous sommes de plus en plus confrontés à des problèmes

liés à la santé au travail, aux inaptitudes et au handicap au sein des entreprises sur notre territoire.

Fournir aux syndicats et aux élus des instances représentatives du personnel CSE/CSSCT une meilleure connaissance des dispositifs et des lois est indispensable.

C'est notre rôle à la CGT. Nous pouvons mener des actions en ce sens, facilité par la convention signée CGT/AGEFIPH :

- sensibiliser nos militants sur l'insertion et le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés ; apporter des conseils sur l'accompagnement de situation individuelles et collectives...

- être équipé pour faire face à un avis d'invalidité, connaître la législation en vigueur et ses obligations et aborder des thèmes comme la prévention des situations de handicap liés aux troubles musculo squelettiques ou encore les risques psychosociaux.

- fournir au syndicat et aux élus des instances représentatives du personnel CSE/CSSCT une meilleure connaissance des dispositifs et des lois.

Cette convention est donc bien un outil au service de notre démarche CGT en adéquation avec nos repères revendicatifs en termes de santé au travail et d'amélioration des conditions de travail.

Afin de répondre à vos questionnements et dans le cadre de notre convention signée entre l'AGEFIPH et la CGT Nouvelle Aquitaine, nous organisons **le 22 novembre 2022 au Passage d'Agen un Forum** sur la thématique du handicap au travail, ouvert à tous les syndiqués !

L'objectif de la CGT est de créer les conditions du « tous ensemble » et d'une reconquête des solidarités entre salariés à partir de l'expression collective de leur vécu au travail et ainsi, favoriser l'émergence de revendications communes qui seront le ciment des luttes collectives futures.

Sylvie Rossi – CE et Bureau UD

Patrick LASSARRADE – Référent CGT AGEFIPH 47

Elections dans la Fonction Publique

Les élections professionnelles qui se tiendront du 1^{er} au 8 décembre prochain sont cruciales pour toute la CGT. L'enjeu est de garder notre première place dans la fonction publique. Devant la casse du statut des fonctionnaires et le dépeçage des services publics, il est indispensable de revenir à un modèle de fonction publique fondée sur l'utilité sociale et l'intérêt général.

Du 1^{er} au 8 décembre
VOTONS ET FAISONS VOTER CGT !



Militants, adhérents, ensemble soyons solidaires

Depuis plus de 30 ans,
la Macif protège
l'activité syndicale

partenariat@macif.fr



MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

